COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

STATISTIQUES SECTEUR DES OPC AU 31 DECEMBRE 2007:

LE SECTEUR DES FONDS EST VICTIME DES REMOUS AFFECTANT LES MARCHES FINANCIERS

Durant le quatrième trimestre de 2007, le marché belge[1] des fonds de placement a sévèrement pâti des mauvaises prestations boursières des titres sous-jacents dans les portefeuilles des fonds, induites notamment par le problème des subprimes et la détérioration du secteur immobilier américain.

Les investisseurs ont perdu confiance dans les fonds obligataires. Dans le contexte actuel du marché, les épargnants devraient privilégier la sécurité assurée par ces produits de base, qui ont enregistré au cours du quatrième trimestre un return légèrement positif. Ces fonds ont cependant perdu € 2,8 milliards. L'impact de la Loi-programme de 2005[2] et l'extension de la taxe sur les plus-values à partir du 1er janvier 2008 expliquent cette détérioration. Le caractère problématique de cette mesure se répercute sur le secteur.

Les fonds de placement en investissement socialement responsable et durable (ISRD) tiennent le cap.

[1] Est défini comme "marché belge": l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) renvoie à OPC (Organisme de Placement Collectif).

[2] Instauration d'un Précompte Mobilier touchant le particulier belge en cas de vente de ses parts d'OPC de capitalisation harmonisés, investissant pour plus de 40% en valeurs à revenu fixe.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – beama@febelfin.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association belge des Asset Managers

Evolution du marché belge des fonds

Au cours du quatrième trimestre de 2007, l'encours[3] des fonds de placement commercialisé en Belgique a régressé de € 7,11 milliards (- 3,95%). Il s'élève à € 172,64 milliards au 31 décembre 2007.

L'actif net en Belgique des fonds obligataires a reculé de 6,5% au cours du quatrième trimestre de 2007, pour la plupart à cause des remboursements nets.

L'encours commercialisé en Belgique des fonds d'actions, des fonds avec protection de capital, des fonds mixtes, des fonds d'épargne-pension et des fonds immobiliers a baissé de quasiment 4% au cours du quatrième trimestre de 2007. La baisse enregistrée est en phase avec l'évolution des performances, laquelle peut être calculée à l'aide des indices du return habituels.

Les OPC avec protection du capital et les OPC d'actions sont les principales catégories d'OPC sur le marché belge; ils dépassent les OPC obligataires.

Actif net distribué publiquement en Belgique de fonds de placement belges et étrangers au 31 décembre 2007

	Total des actifs en € milliards	Différence 4ème trimestre en € milliards	Ecart en %	Part dans le total du marché
Fonds obligataires et fonds monétaires	47,34	- 1,96	- 4,0%	27,4%
Fonds d'actions	40,46	- 2,88	- 6,7%	23,4%
Fonds avec protection de capital	42,01	- 1,66	- 3,8%	24,3%
Fonds mixtes	24,46	- 0,39	- 1,6%	14,2%
Fonds d'épargne-pension	11,78	0	0%	6,8%
Autres fonds	6,58	- 0,21	- 3,1%	3,8%
Total	**172,64**	**- 7,11**	**- 4,0 %**	

Pour le quatrième trimestre, on compte net 141 fonds de placement[4] supplémentaires commercialisés sur le marché belge. Les fonds nouvellement commercialisés représentent € 1,59 milliard d'actifs, dont € 1,38 milliard en provenance de fonds avec protection de capital répartis sur 89 compartiments.

	Nombre de fonds nouvellement commercialisés	Nombre de fonds dont la commercialisation est clôturée	Net
de droit belge	103	41	62
de droit étranger	89	10	79
Total	**192**	**51**	**141**

[3] actif net des OPC de droit belge et étranger distribués publiquement en Belgique, corrigé pour les chiffres de double comptage.

[4] Il s'agit en l'occurrence tant de nouveaux OPC que de compartiments d'OPC.

La Belgique, leader en matière de fonds de placement en investissement socialement responsable et durable (ISRD)

Au 31 décembre 2007, la catégorie des fonds de placement durables comprenait 78 compartiments, soit un status quo par rapport à 3 mois auparavant.

A la fin du quatrième trimestre de 2007, l'actif net commercialisé en Belgique se chiffrait à € 7,32 milliards, contre € 7,19 milliards à fin septembre 2007 (+ 1,8%). Avec ce montant, ces fonds représentaient 4,2% du total du marché des fonds en Belgique, contre 4,0% le trimestre précédent. La Belgique confirme ainsi sa position de leader en Europe en ce qui concerne la part des fonds ISRD dans le total du marché.

La catégorie des fonds de placement thématiques comprend 3 compartiments, représentant un actif net distribué en Belgique de € 0,20 milliard (0,1% du total du marché belge des fonds).

La liste complète des fonds de placement ISRD ainsi que la définition et la méthodologie utilisées par BEAMA peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.beama.be.

Josette Leenders
Secrétaire général
BEAMA

Hugo Lasat
Président
BEAMA

BEAMA / 4 mars 2008

Coordination contacts presse :
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tél. 02 507 69 99 / Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be